



DOUZIÈME ANNÉE VOLUME XXIV, No 20

Samedi 17 Novembre 1894

La
SEMAINE RELIGIEUSE

DE
MONTREAL

Publiée avec l'approbation de Mgr l'archevêque
de Montréal.

PRIX DE L'ABONNEMENT

Un an: \$1.00, payable d'avance. Le No 2c.

ADMINISTRATION

A l'Archevêché de Montréal, Boîte 1624, B. P.



ARBOUR & LAPERLE, imprimeurs-relieurs, 421 rue St-Paul.

CASTLE & FILS

20 RUE UNIVERSITE, Montréal.

Vitreaux D'art
POUR EGLISES
Cloches d'Eglises

AGENTS POUR LA MAISON

E. Champigneulle & Cie

BAR-LE-DUC

France.



APPROUVEE PAR SA SAINTETE N. S. P. LE PAPE PIE IX

Bref du 5 Mai 1865

STATUES, CHEMINS DE CROIX

ET VITRAUX D'ART

Envoi sur demande de Croquis et Devis.

ANCHOR WEAKNESS CURE



LIQUOR PHOSPHATICA "ANCHOR"

Est le REMEDE TONIQUE par excellence

Pour le renouvellement du sang et des tissus.

INESTIMABLE

Dans tous les cas de Dyspepsie, embarras
du foie, maladies des nerfs, épuise-
ment nerveux, maladies du
sang, Anémie, Chlorose,
Débilité générale et
la Consommation.

Anchor Medicine Co., Québec.

Québec, 1er mars 1893.

Messieurs. — Je me plais à certifier que j'ai fait usage de l'ANCHOR WEAKNESS CURE et que j'ai obtenu, en bien peu de temps, tous les résultats désirés. Sur ma recommandation quelques membres de ma famille et quelques religieux du couvent de St-Roch l'ont employé, et toutes ces personnes m'ont déclaré que le ANCHOR WEAKNESS CURE leur avait fait un bien immense. En conséquence, je donne ce présent certificat, bien persuadé que ce remède est appelé à produire grand nombre de guérisons.

F. H. BELANGER, Ptre, curé de St-Roch de Québec.

En vente partout ou s'adresser à la

ANCHOR MEDICINE CO.

Québec et à la succursale à Montréal.

No 1626 NOTRE-DAME

AUX MESSIEURS DU CLERGE

VINS DE MESSE

Nous apportons une attention toute particulière à l'importation directe, de *St-Jacques et d'Espagne*, de nos vins de messe. Les certificats authentiques que nous tenons et qui sont approuvés par Sa Grâce Monseigneur l'archevêque de Montréal, sont une garantie incontestable de leur pureté. Nous tenons aussi un bailli d'olive pour lampe de sanctuaire ainsi que cierges approuvés.

HUDON HEBERT & CIE, Importateurs de vins et liqueurs en gros.

41, rue St-Sulpice, et 22, rue DeBresolles, MONTREAL.

B. E. MCGALE

PHARMACIEN

2123 Rue Notre - Dame 2123
MONTREAL.

Le dimanche :

de 1 heure à 2 heures P. M.

" 5 " à 6 " "

" 8 30 " à 9.30 " "

VIGNOBLES CANADIENS

Comte d'Essex Ont.

ERNEST GIRARDOT & CIE., Propriétaires.

Vin de Messe approuvé par Son Eminence le Cardinal Taschereau par Mgr Fabre et les autres évêques du Canada, employé dans presque tous les Evêchés de la puissance et aussi dans presque tous les collèges de la Province de Québec. Vin de Table de première qualité.

Satisfaction garantie. Nous expédions directement de nos caves. Pour prix et autres informations s'adresser à

ERNEST GIRARDOT & CIE.

SANDWICH, ONT.

NOTE.—Nos vins se conservent parfaitement en barriques.

Cloches Pour Eglises

MFARS & STAINBANK,

Etablis en 1570

FONDERIE de CLOCHES de WHITECHAPEL

(Londres Ang),

MENEELY & CIE

ETABLIS EN 1826. WEST TROY N. Y

HUGH RUSSEL,

Agent.

TEMPLE BUILDING

185 RUE ST-JACQUES MONTREAL

Prix donnés sur demande pour cloches

delivres soit à Montréal, soit à la gare de chemin de fer ou au quai de bateau à vapeur le plus près



Prières des Quarante-Heures

LUNDI	19	NOVEMBRE	— St-Paul l'Ermité.
MERCREDI	21	"	— St-Placide.
VENDREDI	23	"	— Ste-Sophie

Fêtes de la semaine

DIMANCHE	18	NOVEMBRE	— 27 P. Déd. Bas. SS. P. et P., doub.
LUNDI	19	"	— Ste Elisa de Hong., Ve., doub.
MARDI	20	"	— S. Félix de Valois, C., doub.
MERCREDI	21	"	— Présenta. de la B. V. M., d. m.
JEUDI	22	"	— Ste Cécile, V. M., doub.
VENDREDI	23	"	— S. Clément, P. M., doub.
SAMEDI	24	"	— S. Jean de la Croix, C, d.

La Semaine Religieuse de Montréal

S'adresser :

Pour la Rédaction, à M. G. Dauth, Archevêché de Montréal.

Pour l'Administration, à M. L. E. Cousineau, Archevêché de Montréal.

Sur demande, la SEMAINE RELIGIEUSE recommandera aux prières les parents défunts de ses abonnés.

ALBERT GAUTHIER

IMPORTATEUR ET MANUFACTURIER

D'Ornements d'Eglise

Bronzes et Chasubleries

Statues de toutes descriptions, Chemins de croix en bas-relief, en peinture à l'huile, en Chromos et Lithographies, Magnifiques choix de Lampes de sanctuaire, Lustres, Chandelliers d'autel et Candélabres, Calices, Ciboires, Ostensoirs et Burettes. Vin de messe de Sicile, Madère et Taragone.

Magnifique candélabre breveté au Canada et aux Etats-Unis, à sept lumières, pouvant donner au-delà de cent changements différents, aux prix de \$32.50 la paire.

SPECIALITE POUR AUTEL EN TOUS STYLES ET DE TOUS PRIX.

1677 rue Notre-Dame - Montreal

LIBRAIRIE C. O. BEAUCHEMIN & FILS

256 ET 258 RUE ST-PAUL, MONTREAL.

LASSERRE :

NOTRE-DAME DE LOURDES.

311^e mille. 1 vol. 9 x 5½, avec nombreuses gravures..... 0 88

Bernadette. Sœur Marie Bernard. 1 vol. 7½ x 4½, avec gravures..... 0 75

Les Épisodes Miraculeux de Lourdes.

1 vol. 7½ x 4½..... 0 75

BOISSARIE (le Dr) :

LOURDES.

Histoire médicale. 1 vol. 7½ x 4½..... 0 88

PIERREFEU (Guy de) :

LE TRIOMPHE DE LOURDES.

1 vol. 7½ x 4½..... 0 88

MAZOYER (l'abbé) :

LOURDES ET BÉTHARRAM.

1 vol. 7½ x 4½, avec gravures..... 0 88

RICARD (Mgr) :

LA VRAIE BERNADETTE DE LOURDES.

Lettres à M. Zola. 1 vol. 7½ x 4½..... 0 75

N. B.—Très prochainement la Librairie C. O. Beauchemin & Fils, recevra plusieurs nouveaux ouvrages sur LOURDES et sur le SPIRITISME au point de vue de la défense catholique.

Fonderie de Cloches de la Cie Meneely

CLINTON H. MENEELY, Gerant General

Troy, N. Y. et New York City.

CLOCHES D'EGLISES

DE PREMIERE CLASSE

PHARMACIE LANCTOT

299½ RUE ST-LAURENT

Dépositaire général pour le Canada des médicaments et spécialités de la "Cure
d'Eau Knelp." Demandez le Catalogue.
Médicaments fournis aux communautés religieuses au prix du gros.

Librairie C. O. BEAUCHEMIN & FILS

256 et 258, rue St-Paul, Montreal.

- Berthier (l'abbé J.)** : Abrégé de théologie, dogmatique et morale, avec les notions les plus importantes de droit canon, de liturgie, de pastorale, de théologie mystique et de philosophie chrétienne. 1 vol. 9½ x 4½..... 1 50
- Schneider (l'abbé)** : L'hypnotisme. 1 vol. 7½ x 4½..... 0 88
- Méric (l'abbé)** : Le merveilleux et la science. Etude sur l'hypnotisme. 1 vol. 7½ x 4½..... 0 88
- Moreau (l'abbé)** : L'hypnotisme. Etude scientifique et religieuse. 1 vol. 7½ x 4½..... 0 88
-

LE DIABLE AU XIX^e SIÈCLE

PAR LE DOCTEUR BATAILLE.

Spiritisme, magnétisme occulte, cabale moderne, magie de la Rose-Croix, Palladium, théurgie optimiste, pratiques sataniques, etc., etc.

22 livraisons (sur 24 que comprendra l'ouvrage) sont parues et contiennent de très nombreuses gravures.

PRIX DE CHAQUE LIVRAISON DE 80 PAGES 0.25.

TRÈS PROCHAINEMENT nous annoncerons plusieurs nouveaux ouvrages d'apologétique religieuse.

EN PRÉPARATION :

La Librairie C. O. Beauchemin et fils, mettra en distribution sous peu son nouveau catalogue d'ouvrages de Théologie, de Religion, Piété, Philosophie et Littérature chrétienne.

LA

SEMAINE RELIGIEUSE

DE MONTREAL

12^{ME} ANNÉE. SAMEDI, 17 NOVEMBRE 1894. VOL. XXIV, No 20

SOMMAIRE :

I. Offices extraordinaires. — II. Spiritisme-Evocation des esprits. — III. Feu M. Ls. Alf. Dequoy. — IV. Eloquentes paroles. — V. Opinion protestante. — VI. M. l'abbé J. A. Labelle. — VII. Chronique. — VIII. Extrait d'un calendrier perpétuel d'indulgences plénières. — IX. Aux prières.

OFFICES EXTRAORDINAIRES

Grand Séminaire.—Mercredi 21 nov., office pontifical et rénovation des promesses cléricales.

Dimanche 18.—Solennité du Titulaire de St-Grégoire le Thaumaturge.

Dimanche 25.—Solennité des Titulaires de Ste-Elisabeth, de St-Félix de Valois, de St-Edmond et de St-Colomban.

SPIRITISME

EVOCATION DES ESPRITS

Phénomènes physiques

IL EST TÊMÉRAIRE ET DANGEREUX DE LES PROVOQUER.

Dans les réunions où l'on prétend communiquer avec les esprits de l'autre monde, au moyen de ridicules *mediums*, nous devons le reconnaître, il est facile à la supercherie de jouer un rôle et les charlatans de profession peuvent aisément prendre la place des esprits.

Mais si les naïfs ont pu parfois être dupes en ces matières des jongleries et des trucs de personnages habiles et rusés ; d'autre part cependant, tant de preuves ont été accumulées par des hommes dont la probité est incontestable, qu'il devient interdit

à l'observateur sérieux de nier absolument la manifestation dans ces séances d'êtres qui n'ont avec nous rien de commun.

Cette constatation une fois établie sur des renseignements recueillis avec soin, nous ne pouvons retarder plus longtemps d'exposer à nos lecteurs la doctrine de l'Eglise sur cette grave question de l'évocation des esprits.

D'après les définitions des théologiens et la prétention des gens eux-mêmes qui s'adonnent à cette science funeste, le spiritisme proprement dit, c'est l'art d'évoquer les esprits de l'autre monde et de communiquer avec eux par le moyen de certains intermédiaires, appelés *mediums*.

Cette définition le laisse suffisamment pressentir, s'amuser tout simplement à faire tourner des tables, des trépieds, des chapeaux et des planchettes, par l'attouchement des mains ou la chaîne magnétique, ne serait peut-être pas, à rigoureusement parler, se livrer à des pratiques de spiritisme. En effet, ce qui constitue le caractère essentiel et distinctif de cet art divinatoire, c'est l'intervention des esprits. Or, au jugement de certaines personnes versées dans l'étude des sciences, les phénomènes physiques de rotation dont nous avons parlé, pourraient être attribués, avec quelque vraisemblance, soit à un fluide magnétique, soit à l'influence de l'imagination sur l'organisme, soit à toute autre cause secrète encore inconnue, et pourtant naturelle.

Il s'en suivrait donc que, l'action d'une force surnaturelle et intelligente n'étant pas encore prouvée nécessaire pour déterminer ces mouvements, on ne saurait affirmer d'une manière absolue que le simple fait de les provoquer constitue de sa nature un véritable acte de spiritisme ou de communication avec les esprits.

Et, dans ces conditions, écartant, comme s'exprime la théologie, toute occasion prochaine de péché, tout scandale, toute erreur, tout sortilège, toute invocation explicite ou implicite du démon, mettre un objet en mouvement par des moyens naturels même imparfaitement connus, sans aller néanmoins jusqu'à l'interroger, ne serait point moralement défendu, pourvu que cet acte ne tendit pas à une fin mauvaise ou dangereuse pour la foi, les mœurs et la santé.

Quoiqu'il en soit, nous connaissons un grand nombre de personnes qui ont horreur de ces pratiques même en tant qu'elles semblent purement physiques ; et nous leur conseillons de conserver cet éloignement, car ces amusements plutôt frivoles et ri-

dicules que sérieux et de bon ton, tout inoffensifs qu'ils puissent paraître à quelques-uns, ne laissent pas de présenter de graves dangers, dont le moindre est d'induire à la tentation d'aller plus loin et de condescendre à des actes positivement prohibés.

« Bien qu'il ne soit permis à personne, dit un pieux auteur, de prévenir par son jugement privé les décisions de la Chaire apostolique et d'imposer à autrui ses propres convictions ; il est bon néanmoins de dissuader son prochain de pratiques dont on voit le plus souvent résulter des malheurs dans l'ordre physique comme dans l'ordre moral. » Et c'est ici le cas. Aussi Mgr Bourget disait-il en parlant du spiritisme : « Nous vous recommandons, Nos Très Chers Frères, de vous abstenir tout à fait des jeux et opérations dont les *Tables Tournantes* et les planchettes sont l'occasion. »

Phénomènes intellectuels.

C'EST UN PÉCHÉ DE LES PROVOQUER.

Mais dans les séances *spirites*, il y a une catégorie de faits plus extraordinaires : les tables se meuvent avec intelligence, elles répondent par des coups ou d'autres mouvements sensibles aux questions qui leur sont posées, les planchettes devinent le nom, l'âge des personnes, l'heure qu'il est, le contenu des poches, etc.

Nous l'admettons volontiers, dans ce dernier ordre de faits surtout, l'illusion est possible, la malice humaine et le savoir faire ont beau jeu.

« N'allez pas croire, écrivait Mgr Bourget, que nous ajoutions foi à la présence des esprits chaque fois qu'il plaît de les appeler au moyens des *Tables Tournantes*. »

Cependant, que ces phénomènes moraux et intellectuels se produisent quelquefois, cela est attesté par des personnes trop honorables pour mentir et qui ont pris toutes les précautions pour ne pas être trompées elles-mêmes.

Et nos lecteurs sont priés de le remarquer, il n'en va pas des faits de cette catégorie comme des expériences *physiques* que nous décrivions tout à l'heure. Loin de là, provoquer ces phénomènes, c'est commettre, même en dehors de toute circonstance illicite, une faute grave de sa nature.

La vérité de cette assertion se prouve par un raisonnement très simple.

Posons d'abord en principe qu'il est impossible de nier la manifestation des esprits de l'autre monde.

En fait, n'est-il pas clair que les tables et les planchettes, fussent-elles saturées d'électricité ou d'un fluide quelconque, ne changent point pour cela de nature ? Matière elles étaient avant l'attouchement magnétique, matière elles sont restées ; et par conséquent, elles ne sauraient avoir la moindre parcelle d'intelligence. Ne serait-ce pas, au demeurant, le comble de l'absurdité que de supposer l'invention d'un procédé matériel pour répondre suivant l'éventualité à toutes les questions possibles ?

Si donc ces planches de noyer ou d'acajou répondent à toute espèce d'interrogations posées à l'improviste, si elles traitent de choses scientifiques, etc., etc... ; c'est qu'il y a là, en elles, pour cause motrice, une intelligence, un esprit étranger à l'homme.

Posons comme second principe que dans l'autre monde il y a des esprits bons et des esprits mauvais.

Les bons, ce sont les anges restés fidèles à Dieu ; et puis les âmes des morts : les unes unies au Christ et régnant avec Lui dans la gloire, les autres achevant de se purifier dans le purgatoire. Les mauvais, ce sont les démons et tous les esprits rebelles condamnés à une peine éternelle et s'occupant à dresser des embûches aux hommes pour les entraîner à la perdition.

Tout cela, n'est-il pas vrai, est indubitable pour les catholiques.

Mais ce qui n'est pas moins certain, c'est que, selon les justes réflexions de Mgr Bourget, les anges et les saints ne viendront point se mêler à de puérils amusements ; c'est que les âmes du purgatoire ont d'autre chose à faire que de venir satisfaire l'inconvenante curiosité de leurs parents et de leurs amis.

De pareilles manifestations étant tout à fait indignes des bons esprits, force est donc de les attribuer aux mauvais.

« Nous savons, disent les théologiens, que le prince des ténèbres et ses immondes satellites ont toujours fait tout ce qu'ils ont pu pour séduire l'homme et le tromper, pour s'offrir sous mille formes à notre pensée et à notre culte à la place du Dieu vivant. »

Et maintenant, comme conséquence des deux principes que nous venons de poser, une conclusion s'impose :

Les mouvements des tables et planchettes parlantes ne s'expliquant que par l'intervention du démon ou des mauvais esprits, ces pratiques ne sont rien moins qu'une variété de la superstition et de la magie ; et par suite, il faut se les interdire absolument.

car, sous aucun prétexte, il ne peut être licite et honnête de se mettre en rapport avec l'esprit du mal.

Nous avons donc bien raison de le dire : c'est un péché de provoquer des phénomènes intellectuels et moraux au moyen des tables tournantes et des planchettes.

L'évocation des esprits est défendue par l'Eglise et les Saintes Ecritures

Mais comme il peut se rencontrer même des catholiques qui ne seraient pas disposés à se laisser convaincre par ces raisonnements, il nous reste à établir, pour leur gouverne, qu'en fait l'évocation des esprits est une chose rigoureusement défendue.

L'Eglise a plusieurs fois prohibé cette pratique en condamnant les divinations de tous genres, et généralement toutes les superstitions par lesquelles on prétend percer les voiles de l'avenir. Or le spiritisme est un art divinatoire ; or cette connaissance de l'inconnu est précisément ce que l'on recherche à l'aide des planchettes parlantes, comme l'observe la Sacrée Congrégation : *Ariolandi divinandique principium se mactos gloriantur.* »

Les Saintes Ecritures la condamnent aussi cette même aberration avec une souveraine horreur ; par exemple, la témérité de Saül lorsqu'il évoqua l'âme de Samuel est blâmée dans le *Livre des Rois* en termes formels et des plus sévères.

Enfin, n'est-ce pas une doctrine catholique que tout effet excédant les forces de la nature, doit être tenu comme impossible à obtenir par des moyens naturels ? Conséquemment, se servir d'un intermédiaire à l'aide duquel on prétend parvenir naturellement à cet effet, est une tentative diamétralement opposée aux principes catholiques. Ainsi le déclare d'ailleurs la Sacrée Congrégation, dans une circulaire aux évêques de la chrétienté. Voici les expressions textuelles de ce document : *Cum ordinentur media physica et effectus non naturales, reperitur deceptio omnino illicita et hæreticalis et scandalum contra honestatem morum.*

« Et afin qu'il n'y ait point de méprise, ajoute un savant théologien en expliquant le sens de ces paroles, afin que l'on ne croie point que les faits condamnés ici sont des faits différents de ceux qui se rapportent aux tables parlantes, qu'on le remarque bien, ce qui est défendu, c'est d'évoquer les âmes des morts, de les questionner, de découvrir des choses secrètes et lointaines, ou de pratiquer toute autre superstition de ce genre. *Animas mortuorum*

evocare, dit la Congrégation, *responsa accipere, ignota ac longinqua detegere, aliaque id genus superstitiosa exercere*. Eh ! bien, toutes ces choses ne sont-elles pas précisément celles que l'on recherche au moyen des tables parlantes ? »

Direction de conscience donnée aux catholiques du diocèse de Montréal.

Du reste, s'il pouvait y avoir encore quelque hésitation sur la nature illicite du spiritisme ; elle devra disparaître au moins pour les catholiques de ce diocèse devant le jugement qui a été formulé par Mgr Bourget.

« Il y a péché, dit cet évêque de sainte mémoire, à vouloir se mettre en rapport avec les esprits pour rappeler le passé, connaître le présent, prévoir l'avenir et surtout pour plonger l'œil humain dans l'abîme des secrets que Dieu seul peut connaître parcequ'il s'en est réservé à lui seul la connaissance... En conséquence, Nous vous déclarons, N. T. C. F., au nom de la Religion, que c'est un péché grave de sa nature que de consulter les esprits, par le moyen des *Tables Tournantes*, ou par cette autre pratique superstitieuse qui vous est connue sous le nom de *Spiritual Rappings*.

« Et comme il y a une grande exaltation des esprits au sujet des *Tables Tournantes*—cette exaltation existe aujourd'hui non moins peut-être qu'en l'année où Mgr Bourget écrivait ces lignes— Nous vous recommandons, Nos Très Chers Frères, de vous abstenir tout à fait des jeux et opérations dont elles sont l'occasion. »

« D'après ces paroles et tout ce que nous venons de dire, ajouterons-nous avec un écrivain des plus recommandables, les catholiques qui savent quelle obéissance est due aux supérieurs ecclésiastiques peuvent voir, en premier lieu, combien sont vains les subterfuges par lesquels certaines personnes essaient d'éluder les décisions de l'Eglise et de l'Evêque, en prétendant que ces expériences ne sauraient être déclarées coupables, puisque les phénomènes du spiritisme sont tous naturels et que nous ignorons jusqu'où s'étendent les forces de la nature. Il ne s'agit pas à cette heure d'examiner quelles sont les forces de la nature, ni jusqu'où elles s'étendent : l'Eglise a parlé, il s'agit tout simplement de se soumettre aux décisions de l'autorité légitime.

« En second lieu, les catholiques peuvent juger aussi quelle est l'impudence de ceux qui, nonobstant ces défenses, continuent à donner des représentations de ces indignes pratiques, en tiennent des séances publiques, et remplissent les journaux des annonces des relations de leurs soi-disant prodiges, comme aussi de l'impudence de ceux qui encouragent à titre de science nouvelle ou de curiosité ce qui n'est qu'une superstition diabolique.

« Il n'est pas nécessaire d'être tout confit en dévotions pour détester de semblables désordres ; il suffit de n'avoir pas complètement perdu le sentiment de la dignité humaine. »

Funestes résultats du spiritisme.

Terminons cette étude par des considérations qui auront peut-être le don d'exercer quelque influence sur les esprits rebelles aux enseignements de la religion ; et qui, dans tous les cas, sont bien propres à nous montrer, une fois de plus, avec quelle sagesse et quelle charité l'Eglise veille non seulement sur le salut éternel de ses enfants, mais aussi sur leur bien-être temporel.

Ces dernières réflexions ainsi que les deux conclusions précédentes sont empruntées à un savant religieux de la Compagnie de Jésus.

« Pour renoncer à tout jamais à ces pratiques coupables, s'il ne suffit pas à ceux qui en sont amateurs de savoir que l'Eglise les a condamnées, et d'être avertis que, s'il intervient réellement des esprits, ce ne peuvent être que des esprits mauvais, je les prierai d'observer un peu les effets ordinaires de ces expériences. Aux fruits vous reconnaissez l'arbre, a déclaré Jésus-Christ.

« Les journaux qui publient les détails de ces séances, les auteurs graves qui en rendent compte rapportent d'un commun accord une foule d'accidents visibles et palpables survenus à la suite de ces pratiques. La folie, une surexcitation nerveuse voisine de l'épilepsie, des cas fréquents de mort subite, des troubles et des dissensions dans les familles, tels en sont, la plupart du temps, les funestes résultats.

« Les choses étant ainsi, comment parmi les catholiques s'en trouverait-il d'assez peu intelligents et d'assez endurcis pour ne pas voir d'où viennent tous ces prestiges, ou l'ayant compris, pour continuer à prendre part à ces pratiques ? Non, il ne peut en aucune façon être licite d'assister à ces expériences, parce qu'il ne sera jamais d'entrer en communication avec les ennemis de Dieu, ni d'encourager et de sanctionner l'iniquité par un acte de présence. »

Dans une prochaine étude, nous nous appliquerons à faire voir plus au long les déplorables résultats du spiritisme au point de vue de la morale et de la santé—et puis nous réfuterons quelques objections courantes.

FEU M. LS. ALF. DEQUOY

(Pour la *Semaine Religieuse*).

Le 3 novembre courant, chez son frère aîné, le curé actuel de Contrecoeur, s'éteignait après une assez longue et très dure maladie, M. Ls. Alf. Dequoy, ancien curé de Lanoraie, âgé de 60 ans et neuf jours.

Ce digne prêtre était né à L'Assomption le 25 octobre 1834, d'une famille fortement trempée de l'esprit chrétien, et qui, jusqu'ici, a donné au sanctuaire cinq de ses descendants.

Placé de bonne heure au collège classique, érigé depuis quelques années dans sa paroisse natale, il y fit avec succès son cours d'études, qu'il termina en 1855. Ses directeurs lui ayant déclaré qu'il était appelé à l'état ecclésiastique pour lequel il se sentait un véritable attrait, il entra la même année au Grand Séminaire de Montréal, pour y faire ses études théologiques ; et le 24 juillet 1859, il était promu à l'ordre sacré de la prêtrise.

Il fut successivement vicaire à St-Jérôme, à St-Clément de Beauharnois et à Ste-Philomène.

En 1866, il fut nommé curé de Ste-Adèle, paroisse-encore relativement nouvelle du comté de Terrebonne, et située en plaine Laurentides. Il y resta 12 ans, pendant lesquels il bâtit un joli presbytère, qui subsiste encore aujourd'hui, et qui est actuellement la confortable résidence du curé de la paroisse ; puis, par son zèle et son activité, il contribua beaucoup au progrès de cette localité et des environs, tant sous le rapport temporel que sous le rapport spirituel.

Transféré, en 1878, à St-Placide, dans le comté des Deux-Montagnes, il continua pendant neuf ans d'y exercer un ministère fructueux.

Enfin, en 1887, il devint curé de Lanoraie, près de Berthier, dans le comté de ce nom. C'est là, au milieu de ses occupations pastorales, que la maladie le saisit au printemps de la présente année. Cette maladie, dès lors, fut sans trêve et sans merci ; et, en peu de temps, elle réussit à démolir cette puissante constitution que tous lui connaissaient. Se sentant frappé fatalement, il remit sa cure aux mains de l'Archevêque du diocèse, vers la fin d'août dernier.

Depuis quelque temps, il s'était retiré chez son frère à Con-

trecœur, pour y finir ses jours et achever de se préparer au redoutable passage. Enfin, le 3 du présent mois, la mort est venue clore sa carrière, toute remplie, on peut le dire, des œuvres du saint ministère, depuis son heureuse promotion au sacerdoce.

M. Ls. Alf. Dequoy avait en partage, la bonté, la gaieté et la droiture du jugement, qualités toujours si bienvenues dans l'exercice du ministère pastoral. Effrayé, tout d'abord, à la nouvelle de sa mort prochaine, il n'a pas tardé à reprendre le calme et la résignation du vrai chrétien et du prêtre ; puis, il a fait sa préparation avec une piété et une douceur des plus édifiantes.

Un premier service sur le corps a eu lieu à Contrecoeur le 6 ; après quoi, il fut transporté à Lanoraie, où, le 7, un nouveau service a été chanté, par Mgr l'archevêque de Montréal lui-même ; et l'inhumation s'est faite immédiatement dans la crypte de l'église. C'est là qu'il repose désormais, en attendant la résurrection.

R. I. P.

ELOQUENTES PAROLES

Monsieur Kleczkowski, consul-général de France à Montréal, a prononcé dernièrement deux discours éloquents qui ont été fort admirés, l'un à une réunion des membres de la colonie française de cette ville, l'autre au banquet donné en son honneur au Windsor par la Chambre de Commerce du district de Montréal.

Nous extrayons du premier de ces discours le passage suivant :

« La France ! Messieurs, la France ! — Quand dans mes heures de solitude—(les heures solitaires sont nombreuses à l'étranger)—je me complais à retracer dans mon esprit tout ce qu'elle a fait depuis quatorze siècles, en passant par les croisades et les guerres de la République et de l'Empire, pour le progrès de la dignité humaine et le développement de la civilisation, quand je contemple le rôle qu'elle a joué, qu'elle ne cesse pas de jouer dans le monde ; tout ce que, avec son sang, elle a répandu d'idées généreuses et fécondes sur la terre—

« oh ! alors, je me sens pris pour elle d'une tendresse immense !

« Je sens que je lui appartiens, que je suis fier de lui appartenir ; et je ne regrette qu'une chose c'est que, lui apportant tout mon cœur, je

« ne puisse mettre, en même temps, à son service plus d'intelligence, plus de talent, une plus grande puissance d'action !

« N'est-il pas vrai que lorsque nous sommes loin de ce sol natal, la patrie nous devient plus chère encore ? N'est-il pas vrai aussi que, par l'effet naturel de la distance, l'horizon semble s'agrandir et que les vues deviennent plus larges ?

« Sans doute, aucun des incidents de la vie nationale ne nous laisse indifférents. Mais, placés moins près de la lutte des partis, nous nous rendons plus indépendants de leurs passions. Vous vous accoutumez, j'en suis sûr, comme je m'y suis accoutumé moi-même, pour rester dans l'esprit de mes fonctions, à envisager et à aimer la France, telle que l'enchaînement des circonstances, et la logique des événements l'ont faite, mais à l'aimer dans toute la suite de sa longue histoire, dans tout le rayonnement de son puissant génie. »

Au Windsor, M. le consul général n'a pas été moins éloquent. Il a exprimé envers notre pays des sentiments de vive et sincère sympathie dont nous le remercions et que nous sommes heureux de porter à la connaissance de nos lecteurs.

« N'est-ce pas à Québec, dans ce site admirable, sur ces collines que baignent les flots du St-Laurent surpris un peu plus loin dans son cours par l'arc de l'île d'Orléans, n'est-ce pas dans ce coin béni de Dieu que se sont manifestés les premiers efforts de la colonisation française en Amérique ? Ce qu'a été cette période de début, ce qu'elle représente de dur labeur, de luttes continuelles et d'indomptable énergie, l'histoire de vos pères le dit assez haut. Quand à moi, je me rappelle encore, après trente ans, la tristesse qui s'emparait de nos jeunes âmes, quand, encore sur les bancs du collège, nous arrivions à ce défilé de l'histoire qui fut marqué par l'abandon du Canada !

« Ce que nous ne savions pas bien alors, ce que les générations venues après nous auront appris mieux que nous, c'est que cette poignée de Français, laissés de l'autre côté de l'Atlantique, étaient destinés à former le noyau de cette nation canadienne, si vivace, si compacte, si riche d'avenir,—toujours fidèle à sa foi et à sa langue—justement fière de ses poètes, de ses artistes, de ses orateurs, de ses hommes d'Etat—et qui, sous l'égide d'un pouvoir éclairé et juste, est devenue, pour employer l'expression éloquentes de M. le lieutenant-gouverneur Chapleau, une nation heureuse, libre et loyale ! »

OPINION PROTESTANTE

Après la *Gazette* et le *Globe*, voici le *World* de Toronto qui apprécie le jugement de l'honorable M. Doherty dans la cause de la *Canada Revue*.

Nous citons quelques paroles de son très remarquable article :
 « Autant que nous pouvons en juger, la décision de la Cour est
 « fondée sur le sens commun et est conforme au principe de la
 « liberté individuelle. La question n'aurait pas dû être portée de-
 « vant les tribunaux civils. Suivant nous, c'est une question de
 « discipline ecclésiastique purement et simplement. Ceux qui ont
 « embrassé l'Eglise qui est ici en cause, ont par là même consen-
 « ti à être gouvernés d'après certaines lois et ordonnances. Ils se
 « sont engagés à reconnaître l'autorité de l'archevêque dans toute
 « matière qui touche aux intérêts spirituels. En conséquence,
 « l'archevêque a le droit d'interdire aux membres de son Eglise,
 « tel acte ou telle pratique sous peine d'excommunication..... Si
 « l'éditeur de la *Canada Revue* n'est pas satisfait de la discipline
 « de l'Eglise catholique, qu'il se retire de cette Eglise. Aussi
 « longtemps qu'il en fera partie, il doit se conformer à ses lois
 « ordinaires. »

M. L'ABBE J. A. LABELLE

(De notre correspondant.)

Nous recommandons aux prières des lecteurs de la *Semaine Religieuse* M. Jules Arthur Labelle, décédé à Sorel le 9 du courant.

M. Labelle était âgé de 34 ans et comptait sept années et demie de prêtrise.

La maladie qui l'a conduit si prématurément au tombeau datait déjà de loin, et ne lui permit d'exercer le saint ministère que durant de courts intervalles.

En ces derniers mois, il se rencontrait souvent avec M. l'abbé Lippé, ce bon jeune prêtre du diocèse de Montréal dont la *Semaine Religieuse* annonçait tout récemment la mort, et aux vertus duquel elle rendait un si juste hommage. De paroles et d'exemples, ils s'encourageaient mutuellement à la souffrance et se préparaient à paraître devant Dieu.—La mort de l'un et de l'autre a été vraiment édifiante.

M. l'abbé Labelle a été inhumé à Sorel, mardi, le 13 du courant. Son service a été chanté par M. le Grand Vicaire A.-X. Bernard, de St-Hyacinthe.

CHRONIQUE

Indulgences.—(Résumé ; POUR LES CONDITIONS, VOIR LE *Calendrier* PAGES 338, 339 ET 340).

Rosaire ; le 3e dim. et le 21 (3 indulgences).

Scapul. noir ; le 21 et le 24.

Scapul. de la Ste-Trinité ; le 20 et le 25.

Tiers Ordre ; absolut. le 19 (2 indulgences).

Adorat. diurne ; le 3e dim.

Zélatrices du Sacré-Cœur ; le 19.

Une conversion.— Le 13 de ce mois, Monseigneur l'archevêque a conféré dans sa cathédrale, le baptême à M. Jude Paul Stanislas Robin, d'origine juive. Le nouveau converti avait pour parrain et marraine M. Côme Alfred Dugas, médecin, et son épouse. M. Robin a été converti à la foi catholique par la lecture de l'excellent livre du cardinal Gibbon : *The faith of our Fathers*.

Fête au collège St-Laurent.— Lundi dernier, il y avait brillante fête de famille au collège de St-Laurent, à l'occasion de l'arrivée du T. R. Père Français, supérieur général de la Congrégation de Ste-Croix.

Le distingué visiteur s'était embarqué au Havre le 3 novembre, en compagnie des RR. PP. Beaudet et Renaud du collège de St-Laurent.

Le Père Français doit passer plusieurs mois à visiter les nombreuses maisons de sa Congrégation établies dans les différentes parties du pays et aux Etats-Unis.

Au noviciat des frères de St Gabriel.— On était en fête, mardi dernier, au noviciat des frères de St Gabriel, au Sault-au-Récollet. A l'occasion de la fête de St Stanislas Kostka, patron du noviciat, plusieurs jeunes gens ont eu le bonheur d'échanger les habits du monde pour les livrées de Notre-S-igneur Jésus Christ. S'il est un spectacle saisissant, et bien capable de provoquer de salutaires réflexions, c'est celui que nous offrent de courageux jeunes gens sacrifiant avec joie les biens et les plaisirs de ce monde, et toutes les espérances ou illusions dont se repaissent si avidement les jeunes imaginations.

Cette intéressante cérémonie a été présidée par le Rév. M. Sorio, P.S.S., un des amis et bienfaiteurs de la maison, lequel, dans un magnifique langage, a commenté ces paroles de nos Saints Livres : *Laelatus sum in his quæ dicta sunt mihi.....*

Voici les noms des heureux jeunes gens qui ont pris part à la

fête : Romuald Lemay, dit fr. Illide, Arsène Morin, dit fr. Josaphat, du diocèse de Montréal ; Théodule Gauthier, dit fr. Auguste, du diocèse de Nicolet ; André Mailloux, dit fr. Dunstan, du diocèse de Burlington (E.-U.)

A l'heure actuelle, le besoin d'une solide éducation chrétienne se fait plus vivement sentir que jamais ; partout on demande des Frères. Malheureusement, si la moisson est grande, le nombre des ouvriers est petit. Aussi est-ce de tout cœur que nous formons des vœux pour le progrès et le développement de cette œuvre florissante, établie depuis quelques années dans la religieuse paroisse du Sault-au-Récollet.

Nouvelles religieuses du diocèse de Sherbrooke.—

Quarante-Heures.—A Notre-Dame de Bonsecours de Stukely, le 14 novembre. — A Ste-Marie d'Ely, le 21 novembre.

La St-Charles.—Le 6 novembre dernier, on a célébré, au Séminaire, la fête de St Charles Borromée, patron de cette institution. Sa Grandeur Monseigneur l'évêque de Sherbrooke, arrivée la veille de sa visite pastorale, a officié pontificalement, ayant à ses côtés M. l'abbé P. Brassard comme prêtre assistant, MM. les abbés V. Charest et J. E. Gosselin comme diacres d'honneur, MM. les abbés H. A. Simard et J. E. Lemieux, comme diacre et sous-diacre d'office. M. E. Hébert agissait comme maître des cérémonies.

M. l'abbé F. P. Dignan, curé de St-Philippe de Windsor, donna le sermon de circonstance. Il s'attacha surtout à faire connaître les origines du Séminaire et son développement rapide. M. l'abbé Dignan était secrétaire de Mgr Ant. Racine lors de la fondation du Séminaire ; c'est lui qui fut chargé de collecter, dans la ville de Sherbrooke, les premières sommes qui ont été dépensées pour bâtir ce qui forme aujourd'hui la moitié du corps principal de l'édifice. Il a été témoin des sollicitudes du premier évêque de Sherbrooke pour son œuvre de prédilection, et le récit qu'il en a fait a vivement intéressé l'auditoire.

Le chœur des élèves, sous la direction de M. le Supérieur, a chanté la messe du second ton avec accompagnement d'orchestre.

A 5 hrs. vêpres solennelles, bénédiction du S. Sacrement et vénération des reliques de St Charles. M. l'abbé A. O. Gagnon officiait, avec MM. les abbés Tanguay et Simard, comme chapeliers.

Bénédiction d'une cloche.—Le 7 novembre, Monseigneur l'évêque de Sherbrooke, accompagné de MM. les abbés Charest et LaRocque, est allé bénir la nouvelle cloche de l'église de St-Etienne de Bolton.

Bénédiction d'une église.—Le 8 novembre, Mgr LaRocque a béni la nouvelle église de Ste-Anne de Stukely. Les paroissiens ont profité de cette circonstance pour présenter leurs hommages à Sa Grandeur qui se trouvait au milieu d'eux pour la première fois. La paroisse de Ste-Anne possède une des plus belles églises du diocèse.

Ordination. — Dimanche dernier, le 11, Mgr LaRocque a conféré l'ordre de la prêtrise à M. J. E. Lemieux. La cérémonie eut lieu à la Cathédrale, à la grand'messe. Il y avait foule. Le nouveau prêtre a chanté les vêpres dans l'après-midi, à la Cathédrale.

Nomination. — Par décision de Mgr LaRocque, M. l'abbé J. E. Lemieux est nommé vicaire à St-Edmond de Coaticook. Il s'est rendu à son poste le lendemain de son ordination.

A St-Stanislas. — Le 13 novembre, Mgr LaRocque a béni la nouvelle église de St-Stanislas d'Ascot.

Bazar. — Le bazar en faveur de l'église de St-Patrice de Magog a rapporté la somme de \$1097.27.

EXTRAIT D'UN

CALENDRIER PERPETUEL D'INDULGENCES PLENIERES

I.—Indulgences indépendantes des fêtes.

30 INDULGENCES QUI PEUVENT ÊTRE GAGNÉES CHAQUE MOIS.

(Suite).

h) Troisième dimanche de chaque mois.

Voir le No précédent de la *Semaine Religieuse*, page 323.

i) Dernier dimanche de chaque mois.

Pour tous les fidèles, ROSAIRE EN UNION AVEC D'AUTRES 3 FOIS PAR SEMAINE pendant le mois ; *confess.*, *commun.*, *visite*, *prière*.—Applicable aux déf.

(A suivre).

II.—Indulgences attachées aux fêtes fixes et mobiles.

NOVEMBRE

(Suite)

19. Ste Elisabeth de Hongrie, Vve, du tiers-ordre de S. Frs.

TIERS-ORDRE DE S. FRANÇOIS D'ASS. ; *confess.*, *commun.*, absolut. générale.—Applicable aux déf.

Pour tous les fidèles : VISITE, PRIÈRE dans une ÉGLISE DE FRANCISCAINS ; *confess.*, *commun.*—(Les tertiaires de S. François (non les autres fidèles) vivant en dehors des limites

municipales de la ville de Montréal, ou de tout autre lieu où il n'y a pas d'église ou de chap. publ. de francisc., peuvent gagner cette indulg. en visitant l'église paroissiale).

Zélateurs et zélatrices du Cœur de Jésus ; *confess., commun.* aux intent. spécif., *prière.*

20. S. Felix de Valois, *confess., fondateur des trinitaires.*

CONFR. DU SCAPUL. DE LA STE-TRINITÉ ; 1o *confess., commun., visite* à l'église paroiss., *prière* aux intent. ordinaires et autres spécifiées.—Applicable aux déf.—2o *confess., commun., absolut.* générale.

21. Présentation de la Ste Vierge.

Confr. du Précieux-Sang ; *confess., commun., visite, prière.*—Applicable aux déf.

CONFR. DU SAINT-ROSAIRE ; trois indulg. p.én. applicables aux déf.

1o *Confess., commun., visite, prière* ;—2o *confess.* (ou ferme propos de se confesser au temps prescrit par l'Eglise), *visite* (1 vêpres) à la chap. du Ros. ;—3o *confess.* (ou ferme propos de se confesser au temps prescrit par l'Eglise), assist. à la process. d'usage.

Pour tous les fidèles : VISITE, PRIÈRE dans une église de CARMES ou de carmélites ; *confess., commun.*—(Dans les lieux—hors des limites municipales de la ville de Montréal—où il n'y a pas d'église ou de chapelle publ. de l'ordre du Mont-Carmel, les confrères du scapul. (non les autres fidèles) peuvent gagner cette indulg. en visitant l'église de la confr. du scapul.—ou, si cette confrérie n'est pas établie dans le lieu, l'église paroissiale).

CONFR. DU T. S. ET IMMAC. CŒUR DE MARIE ; *confess., commun., visite, prière.*—Applicable aux déf.

Rosaire-Vivant ; *confess., commun., visite, prière.*—Applicable aux déf.

Œuvre de la SAINTE-ENFANCE ; *confess., commun., prière* pour l'accroissement de l'œuvre.—Applicable aux déf.

Pendant la neuvaine à la Présentation de la Ste Vierge faite en public ou en particulier (du 11 au 20) ou l'un des huit jours suivants (du 21 au 28) (1) ; *confess., commun., prière.*—Applicable aux déf.

(1) On peut faire une fois l'an cette neuvaine en l'honneur de la Présentat. de la Ste Vierge et en gagner les indulg., une plénière (en accomplissant les conditions pendant la neuvaine ou l'un des huit jours suivants) et une de 300 jours chaque jour de la neuvaine. La piété des fidèles doit préférer la faire en préparation à cette fête.

24. S. Jean de la Croix, confess., carme.

Pour tous les fidèles, VISITE, PRIÈRE dans une ÉGLISE DE CARMES ou de carmélites ; *comme plus haut, au 21.*

25. Ste Catherine, vierge et martyre.

Mêmes indulgences que le 20.

Dans le cours du mois de novembre.

POUR TOUT FILÈLE qui a fait chaque jour du mois quelque exercice de piété en faveur des déf. ; *confess., commun., visite, prière.*—Applicable aux déf.

POUR TOUT FIDÈLE qui a fait pendant 9 jours (ou même 7) quelque exercice de piété en faveur des déf. ; *confess., commun., prière* pendant ces jours d'exercices ou l'un des 8 jours suivants (2).—Applicable aux déf.

Pour tout fidèle qui chaque jour du mois (3) médite sur la Passion, récite pour les déf. 5 *Pater* et *Ave* avec le v. « Nous vous en supplions, Seigneur, secourez vos serviteurs que vous avez rachetés par votre précieux sang » (ou bien l'oraison jaculatoire « Miséricorde, ô Père éternel, par le précieux sang de Jésus-Christ ») et enfin le *Requiem æternam*... (en français « Seigneur, donnez-leur le repos éternel, et que la lumière éternelle luise pour eux ») ; *confess., commun., prière* aux intent. ordinaires et pour les déf.—Applicable aux déf.

(A suivre).

J. S.

AUX PRIERES

Paul Lussier, avocat, Hochelaga.

Dame Vve E. S. Filiatreault, née Thaïs Carrière, Montréal.

Marie-Charlotte Léonard, veuve de Michel Taillefer, St-Martin.

M. Jules Arthur Labelle, Sorel.

(2) On peut faire une fois l'an, en tout temps, cette neuvaine (ou ce septenaire) de prières pour les déf. et en gagner les indulg., une plénière (en accomplissant les conditions pendant la neuvaine ou l'un des huit jours suiv.) et une de 300 jours chaque jour de ces exercices.

(3) On peut faire ces trente jours d'exercices en aucun temps de l'année, et gagner 300 jours d'indulg. chaque jour, outre une indulg. plén. l'un de ces 30 jours.

TRAITEMENT DU CATARRHE NASAL SA GUERISON PAR

Le Baume Anti-Catarrhal du Docteur Lavolette
Et le Sirop de Térébenthine du Docteur Lavolette

Le Baume Anti-Catarrhal du Dr. Lavolette est une préparation qu'aucune autre n'égale au point de vue de son efficacité : préparée avec soin et composée des meilleures ingrédients elle ne faillit jamais dans ses bons effets.

Si dans quelques rares cas l'affection est trop avancée pour guérir complètement, par son usage elle sera dans tous les cas beaucoup amendée et le patient en retirera un grand soulagement. Si vous souffrez de mal de tête, perte de goût et de l'odorat, sensation de pesanteur dans les oreilles, bourdonnements, surdité partielle, gêne dans le nez et la gorge, râclements et envies de vomir, surtout le matin, prédisposition au rhume de cerveau, étournelements, cuisson dans l'arrière gorge etc., souvenez-vous que chacun de ces états est un symptôme du Catarrhe qui si souvent engendre la consommation. Si vous ne servez du **Baume Anti-Catarrhal du Dr. Lavolette** vous serez guéri et éviterez des conséquences qui peuvent être si graves du côté de la gorge, des bronches et des poumons. Très souvent, si pas toujours, dit Sir Morell MacKenzie de Londres, les affections de la gorge sont intimement liées aux affections du nez et pour guérir l'une complètement il ne faut pas négliger l'autre. Si donc tout en souffrant du nez, vous souffrez aussi de la gorge et des bronches il faut aussi traiter ces derniers organes.

Si vous éprouvez quelques-uns des symptômes suivants : sensation de sécheresse et de chatouillement dans la gorge, besoin de tousser et cracher, voix enrouée, gêne pour avaler, expectoration de crachats épais, quelquefois teintés de sang, points douloureux au niveau du poumons etc, servez-vous du **Sirop de Térébenthine du Dr. Lavolette**. Cette préparation, prise à l'intérieur, agit comme excitant énergique dont l'action se fait sentir surtout sur les membranes muqueuses des voies respiratoires. Dans les Catarrhes chroniques des bronches et du poumon, le **Sirop de Térébenthine** agit en retardant et empêchant la fonte tuberculeuse.

Si donc vous souffrez conjointement de quelques-uns de ces symptômes du côté du nez et de la gorge servez-vous, pour le nez, du **Baume Anti-Catarrhal du Dr. Lavolette** et pour la gorge et les bronches du **Sirop de Térébenthine du Dr. Lavolette** et vous serez infailliblement guéri.

N. B.—Le **Baume Anti-Catarrhal** est aussi fortement recommandé contre le Rhume de cerveau et comme onguent ordinaire pour la guérison de toutes sortes de plaies et de maladies de la peau. Une à deux applications suffisent généralement pour guérir les gercures aux mains et aux lèvres et aussi les échauffements et excoriations chez les jeunes enfants.

DIRECTION.—S'en servir libéralement étant sans danger.

EN VENTE PARTOUT.

BAUME ANTI-CATARRHAL DU Dr LAVIOLETTE - 25 Cts LE TUBE
SIROP DE TEREBENTHINE DU Dr LAVIOLETTE 25 et 50 Cts LE FLACON

Propriétaire : J. G. LAVIOLETTE, M. D.
232 & 234, rue St-Paul, Montréal.

A. PALASCIO MARCHAND DE FER

En Gros et en Détail
Importateur de toutes espèces de Ferronneries pour construction d'Eglises,
Collèges, Couvents et Résidences. Outils pour menuisiers, Charpentiers,
Meubliers, etc., une spécialité.

390 RUE ST-JACQUES, 390.

“ AU BON MARCHE ”

Maison Valiquette & Valiquette

ETABLIE EN 1870

Importateurs de Marchandises Françaises Anglaises
et Américaines

TAPIS ET FOURNITURES DE MAISON

Spécialités

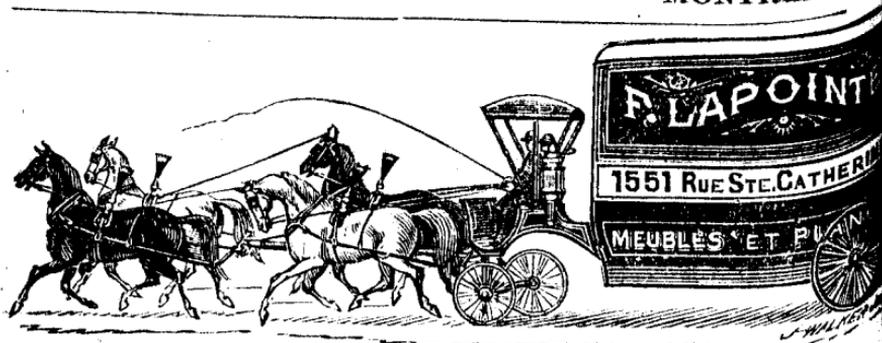
PRELARTS : 4, 6 A 8 VERGES DE LARGE

Nous achetons nos Marchandises en Fabrique et nous
détaillons au prix du Gros.

1883 A 1885, RUE NOTRE-DAME

En face du block Balmoral,

MONTREAL.



Nous vendons nos meubles a des Prix tres
bas pour *Argent Comptant*, et nous donnons
des Conditions de Paiement tres faciles a ceux
qui veulent acheter a *Termes*.

F. LAPOINTE

1551 RUE STE-CATHERINE

OUVERT TOUS LES SOIRS.

DITES-LE A VOS AMIS.

ÉGLISE ST-JOSEPH

Lundi, 19, jour consacré au Rosaire Perpétuel.

Mercredi, 21, à 7 heures, messe à l'autel de la confrérie de St-Joseph, pour les associés vivants et défunts.

Demain, exercices du mois des morts après Vêpres. Pendant la semaine prière pour les âmes du Purgatoire tous les soirs à 7½ heures.

La retraite pour toutes les jeunes filles de la paroisse commencera le premier dimanche de décembre et se terminera le jour de l'Immaculée-Conception, 8 décembre.



Perrault, Mesnard & Venne

ARCHITECTES

— ET —

INGENIEURS CIVILS

97 RUE ST-JACQUES

Banque du Peuple

Telephone 696.

MONTREAL, Can.



ALBERIC DURAND

IMPORTATEUR

Huile Aurore

Importation d'Automne

Les prix de l'huile Aurore sont baissés pour le clergé
A 80 cts. le gallon par fut de 42 gallons entiers.

Durée garantie, qualité exceptionnelle déflant toute concurrence.

S'ADRESSER CHEZ

HUDON HEBERT & CIE	-	MONTREAL
CHAPUT FILS & CIE	- -	"
ROBITAILLE & CIE	- -	"
LAPORTE, MARTIN & CIE	. .	"
LECLERC & LETELLIER	-	QUEBEC

Et tous les épiciers en gros de ces places.

Eau Minérale de Vals

La caisse \$6.00.

Eau Minérale de Couzan

La caisse \$6.00.

Ces eaux guérissent l'anémie, la faiblesse, et toutes les maladies résultant d'un sang trop faible.

Cocaféine Durand

Le Vin de Cocaféine Durand agit à triple effet : comme tonique du cœur, comme diurétique et comme tonique général de l'organisme.

C'est un remède sans pareil contre l'épuisement nerveux et musculaire, contre les maladies de cœur et contre les faiblesses.

DEPOT A LA

PHARMACIE CENTRALE FRANCO-CANADIENNE

Bell Telephone 1968 1964 Rue Notre-Dame, Montreal.

PP. TRAPPISTES DE NOTRE-DAME DU LAC, P. Q.

Spécialité : VINS DE MESSE ET DE TABLE

Pépinière, Fromage Port - du - Salut, Beurre 1er Choix.

ANIMAUX REPRODUCTEURS

S'adresser : 1o A la Trappe de N. D. du Lac. P. Q.

2o Pour vins et fromage : à M. Brisset, rue Gosford.

3o Pour beurre : à MM. Lévêque et Pichette, 2062
rue Ste-Catherine.

F. ED. MELOCHE

Professeur à l'École des Arts de Montréal

Médaille à l'Exposition de Chicago, (1893)

DECORATION D'EDIFICES PUBLICS, RELIGIEUX ET CIVILS

ARCHITECTURE — PEINTURE

References : Au-delà de cinquante églises et chapelles décorées depuis 1880, dans toutes les parties du Dominion ; entre autres : Les église de N.-D. de Bonsecours, Ste-Cunégonde et St-Vincent de Paul à Montréal ; celles de Ste-Marie de la Beauce, St-Jean, P. Q., Winnipeg, Tignish, I.P.E., St-Philippe d'Argenteuil, des Jésuites à Québec, St-Albans, E. U. La cathédrale de Pembroke, le tableau de la cathédrale de Valleyfield, la chapelle du couvent du Sault-au-Récollet.

TELEPHONE BELL 6478. Plans, Devis, Estimes et Expertises.

Domicile et Ateliers : No 184 rue Berri, Montréal:

MAGASIN de TAPIS de MERRILL

1670, RUE NOTRE-DAME, MONTREAL.

Tapis Brussels, Tapestry, Imperial et Kidderminster. Nattes en Cocoa et Crumb Cloth, Prelarts anglais et américains.

A. L. C. MERRILL.

Une visite est respectueusement sollicitée.

CHARLES A. BRIGGS

CHAPELIER et MANCHONNIER

MAISON FONDÉE EN 1862

Chapeaux de Feutre, de Soie, Etc., Etc.

2097 RUE NOTRE-DAME.

LUCIEN BENOIT

Sculpteur et Doreur

200 et 202, rue JACQUES-CARTIER, Montréal.

A fait la sculpture, la dorure et les bancs de la Cathédrale de Montréal, aussi l'ameublement de la sacristie, les autels, la chaire de la Cathédrale de Pembroke, ainsi que la sculpture des églises de Joliette, de Ste-Thérèse, de St-Léonard de Port Maurice et de celle du Sacré-Cœur à Ottawa, etc, etc, etc.

LA ROYALE

CIE D'ASSURANCE

Actif \$30.000.000

W. TATLKY, agent général.

B. HURTUBISE, et A. St-CYR,
agents du département français.

Bureau Principal :

COIN de la PLACE D'ARMES et de la Rue NOTRE-DAME.

JAS. W. PYKE

MARCHAND DE

Fer, Acier, Tuyaux pour système de chauffage, Tuyaux a Gaz
ET ACCESSOIRES

Tubes pour Bouilloires, Dechets de Coton, etc., etc.

35 rue St-Francois-Xavier - Montreal

J. B. PILON & FILS

ENTREPRENEURS DE
POMPES FUNEBRES

ETABLIS EN 1879

Glacieres, 'Embaumage, et
voitures doubles, une spécialité



2517 rue Notre-Dame

Entre les rues St-Martin et des
Seigneurs, Montréal

TELEPHONE BELL, 8307

LAPORTE, MARTIN & CIE

Nos 72 à 78 rue St-Pierre, et No 11 rue Lemoine.

Nous offrons à des prix excessivement avantageux, une quantité
considérable de

Vins de messe marque "Diego per Alta"

La demande considérable que nous en avons eu est une preuve de la
qualité supérieure de cette marque.

N. B. Échantillons et prix envoyés sur demande.

JOS. ROBERT & FILS

Marchands de Bois de Sciage

107 AVENUE PAPINEAU:

Telephone 6258

MONTREAL

Séchoir à bois perfectionné, le plus grand du Canada.

Manufacturiers de bancs d'église, pupitres, portes, chassiss, moulures, etc.
Fabricants de lits en fer, pour communautés, hospices, hôpitaux, etc.

Ouvrages de toutes sortes en acier, fer, cuivre et fonte.

Pharmacie



Laviolette & Nelson

1605 RUE NOTRE-DAME

COIN DE LA RUE ST-GABRIEL

MONTREAL

Propriétaires des Poudres Anti-Rhumatismales du Dr
Nelaton.

Prescription pour le Rhume du Dr Nelson.

PATE du Dr CHEVALIER à la Gomme d'Épinette et au Baume de Tolu.

VICTOR THERIAULT

ENTREPRENEUR DE POMPES FUNEBRES

TOUJOURS EN MAINS :

Un grand Assortiment de Corbillards

A vendre à des conditions très faciles.

16½ et 18 Rue St-Urbain, Montréal

Téléphone 1899.

Spécialité, embaumer.

Téléphone No 2220.

Téléphone privé 3334.

I. L. LAFLEUR

1932, rue Notre-Dame et 55 & 57 rue Dupre, Montreal.

IMPORTATEUR DE

FERRONNERIES, PEINTURES, VITRES, VERNIS, ETC.

Poëles de toutes sortes, Tôle noire et galvanisée et Papier goudronné
SPECIALITE, FIL BARBELE

Une attention spéciale sera donnée aux Communautés religieuses et Fabri-
ques. Pour références :

Révds MM. Maréchal, Notre-Dame de Grâce, J. P. Bélanger, St-André
Avelin, Chaput, Chateauguay. Révdes Sœurs du Précieux Sang, Notre-
Dame de Grâce et de la Congrégation Notre-Dame, Collège Ste-Croix, Côte
des Neiges, Farnham, Memramcook.

STANDARD

LIFE ASSURANCE CO

ETABLIE EN 1828.

DE EDIMBOURG, ECOSSE.

Bureau principal en Canada : Montréal.

Assurances substantantes \$100,000,000. | Fonds investis \$83,000,000. | Revenu annuel
\$4,450,000.— Bonus distribués \$22,000,000.
W. M. RAMSAY, gérant.

JOS HUSEREAU

PLOMBIER, FERBLANTIER

Poseur d'Appareils à Eau Chan-
de, Couvertures, Etc.

No 46, rue Ste-Marguerite, Montréal.

Pardessus d'Oursons

ARTICLE NOUVEAU

Incomparable pour la Durée
PRIX MODERE

Chs Desjardins & Cie

1537 RUE STE-CATHERINE

MONTREAL

Le plus Grand Stock en Fourrure au Canada.

J. B. LASNIER & FILS

FABRICANTS DE

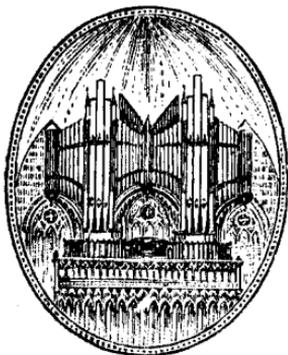
Cierges de toutes dimensions

Fournisseurs de l'archevêché de Montréal et des principales maisons
religieuses de la Province.

Importateurs des VINS de MESSE de SICILE d'ESPAGNE et d'ALGERIE

Tiennent comme spécialité L'HUILE D'OLIVE, les THES, les CAFES des
MEILLEURS CRUS.

Adressez à J. B. LASNIER & FILS, Montréal ou Lévis



MAISON FONDÉE EN 1879.

CASAVANT FRERES

Facteurs d'Orgues
ST-HYACINTHE, P. Q.

*Orgues à Transmission Electrique, Pneumatique ou
Tubulaire, Soufflerie Electrique et Hydraulique.*

RÉFÉRENCES : Orgues de N. D. de Montréal (le plus
grand du Canada), Cathédrale de Montréal, Ca-
thédrale d'Ottawa, Cathédrale de St-Hyacinthe,
N. D. de St-Hyacinthe, St-Joséph d'Ottawa, Sacré-
Coeur d'Ottawa, St. Anthony's, Montréal, Etc.
Orgues d'occasion à vendre à bonne composition.